

ENJEUX - Épisode 5

Comment circuler pendant les jeux ?

Caroline Loisel: Journaliste et animatrice

Charlotte Guth: Cheffe de la Mission Vélo à la Direction de la Voirie et des Déplacements chez Ville de Paris

Caroline Loisel (00:04)

Le 14 juillet 2024 marquera le coup d'envoi des Jeux olympiques et paralympiques. Après un long périple à travers la France, la flamme olympique arrivera enfin à Paris. J'ai grandi dans le 12^e arrondissement de cette capitale. J'aime ses fêtes de la musique, ses nuits blanches. Je connais ma ville, ses terrasses, ses passages couverts, ses monuments et ses façades. Habiter dans la ville qui accueille les Olympiades et ses près de 15 000 athlètes est un événement qu'on ne vit qu'une seule fois dans sa vie. Pour autant, je ne sais pas pour vous, en tant que parisienne, je me pose beaucoup de questions.

Je suis Caroline Loisel et dans ce podcast, je pars à la rencontre de celles et ceux qui sont au cœur de l'organisation des Jeux Olympiques. Soyez les bienvenus dans Enjeux. Un podcast de la Ville de Paris qui vous emmène dans les coulisses des ultimes préparatifs de cet événement unique.

Une question revient fréquemment du côté des habitants de la capitale. Concrètement, comment allons-nous faire pour nous déplacer ? Pour continuer à nous déplacer librement sans se faire marcher dessus. Pour en savoir plus sur nos déplacements à pied, à vélo et en voiture, je rencontre aujourd'hui la chef de la mission vélo à la direction de la voirie et des déplacements, Charlotte Guth. Bonjour Charlotte, ravie de te rencontrer.

Charlotte Guth (01:31)

Bonjour, ravie de te rencontrer.

Caroline Loisel (01:33)

Avant de rentrer dans notre sujet du jour sur la circulation pendant cet événement, raconte-nous un petit peu l'histoire du vélo à Paris et puis finalement un peu plus largement en France.

Charlotte Guth (01:44)

Le vélo, c'est un objet assez vieux qui existe à peu près depuis 200 ans et qui s'est développé d'abord avec une utilisation plutôt bourgeoise puisque c'était un objet assez cher. Ensuite, au fur et à mesure de son développement technologique, il est devenu de plus en plus abordable et il a été massivement utilisé par la classe ouvrière. Notamment, si vous regardez le film des frères Lumière, quand ils ont filmé leur sortie d'usine, le tout début du cinéma, il y a énormément d'ouvriers qui sortent avec des bicyclettes. C'était un mode de déplacement massivement utilisé par la classe ouvrière. Et ensuite, la voiture est arrivée dans les années 50-60, dans cette démocratisation.

Elle a remplacé l'utilisation du vélo et le vélo a quasiment disparu de nos villes, en tout cas en France. Ça a été un petit peu moins exclu dans les villes du Nord, même si ça a énormément diminué, ce qui explique que c'est plutôt dans les villes du Nord que le vélo a redémarré à partir des années 70, notamment aux Pays-Bas et au Danemark. Et donc nous, à Paris, depuis les années 90, avec les grandes grèves où les Parisiens ont voulu ressortir leur vélo et se sont aperçus qu'il n'y avait pas

vraiment d'infrastructures cyclables à disposition quand on voulait utiliser son vélo dans Paris. Et donc depuis les années 90, il y a un développement, on va dire petit à petit au début et beaucoup plus important maintenant, de l'infrastructure en faveur du vélo pour permettre les déplacements à vélo dans Paris. Récemment, depuis le premier mandat de la maire Anne Hidalgo, on est sur une logique de développement des infrastructures du vélo à l'image de celle qu'on fait pour les voitures, c'est-à-dire une logique de maillage et une logique de réseau. C'est pour ça qu'on développe des infrastructures cyclables dans l'ensemble de Paris et de manière assez importante, pour créer ce réseau qui n'existait pas auparavant.

Caroline Loisel (03:32)

Toi-même, tu es à vélo, donc tu as certainement pas mal d'échanges avec tes proches ou moins proches sur l'utilisation du vélo à Paris. Qu'est-ce qui te marque systématiquement dans ces discussions ?

Charlotte Guth (03:42)

Pour les personnes qui viennent de choisir le vélo, c'est-à-dire qu'ont changé de mode de transport, la phrase qui revient le plus souvent, c'est “mais pourquoi je ne l'ai pas fait plus tôt ? Pourquoi je ne l'ai pas fait avant ? Et pourquoi j'ai attendu tout ce temps pour choisir le vélo ? Parce qu'aujourd'hui, dans mon quotidien, c'est absolument génial et incroyable de me déplacer à vélo”. Les gens sont souvent assez, ceux qui viennent de passer le vélo, assez surpris à quel point c'est un mode de transport qui est fiable. C'est-à-dire que les temps de parcours qu'on a dans Paris, enfin dans Paris ou en proche banlieue, sont toujours les mêmes. Donc ça c'est, sur un déplacement domicile-travail, toujours très intéressant. Voilà, ils sont aussi assez surpris en général à quel point c'est rapide. C'est équivalent, voire plus rapide que les déplacements en métro, évidemment plus rapide que la voiture en heure de pointe. Il y a énormément d'avantages dans l'utilisation que les gens en font dans leur quotidien. Il y a aussi des gens qui mentionnent, pour ceux qui sont parents et qui ont des enfants assez jeunes, c'est-à-dire qui mettent les enfants sur le vélo quand ils vont les amener à la crèche ou à l'école, qui mentionnent le fait que c'est un moment assez particulier et assez positif avec leurs enfants sur le vélo et un moment de partage avec leurs enfants.

Caroline Loisel (04:45)

Bon, écoute, moi je prends souvent la ligne 14. Est-ce que même sur la ligne 14, si demain je prends un vélo, si demain, parce que tu vas peut-être me convaincre d'utiliser le vélo, j'irai aussi vite qu'à la ligne 14 ?

Charlotte Guth (04:55)

Alors c'est la ligne de métro la plus rapide, donc c'est un peu *tricky*, mais on avait fait le calcul entre le 121 Avenue de France, qui est donc le siège de la direction des déplacements, et l'Hôtel de ville, qui est un endroit où nous allons régulièrement, qui est donc desservi par la ligne 14, et c'est équivalent à vélo et avec la ligne 14. Après, évidemment, ça dépend à quelle vitesse on circule à vélo. Est-ce qu'on a un vélo électrique ? Est-ce que, comme on passe sur les berges de Seine, on va s'arrêter pour regarder le paysage parce que c'est très beau et qu'on va profiter du soleil ou du beau temps ? Chacun se déplace un peu à son rythme. On va dire que le vélo va être plus rapide à partir du moment où, en métro, il y a un changement. Dès qu'il y a un changement dans le trajet en métro, le vélo va être plus efficace. Et quand c'est en direct, ça va dépendre des lignes. Ça va dépendre de la vitesse aussi de la personne qui se déplace à vélo.

Caroline Loisel (05:47)

Donc comme tu l'as compris, moi je suis toujours en transport et toujours piétonne. Et quand je suis piétonne quand même, il y a quelques sujets parfois d'incivilité. Je crois que c'est le mot consacré. Entre les piétons, les cyclistes, les automobilistes, les cyclistes, enfin on a un peu de mal à cohabiter ensemble en ce moment. Qu'est-ce qui est fait pour que ça se passe mieux et qu'on apprenne au fur et à mesure à vivre ensemble ?

Charlotte Guth (06:08)

Il y a une première étape qui a été faite par la ville, qui a été de constater effectivement ces incivilités ou cette difficulté à se déplacer, à vivre ensemble dans l'espace public et qui a abouti à l'adoption de ce qu'on a appelé le code de la rue, qui n'est pas le code de la route et qui n'est pas un code au sens des lois qu'il faudrait s'appliquer. Il y a des rappels, des textes du code de la route. C'est plus l'idée de se dire quels vont être les bons comportements collectifs qui vont nous permettre tous de nous déplacer sereinement, quel que soit notre mode de transport. L'action la plus visible pour les Parisiens, ça va être vraiment les agents de la police municipale qui vont voir dans les rues de Paris, qui sont assez nombreux, qui sont pour certains à pied et pour d'autres en voiture et pour d'autres à vélo. Donc, ils utilisent aussi tous les modes de transport pour aller faire en sorte que ça se passe le mieux possible. Ça passe aussi par des actions de chacun et que chacun fasse l'effort de prêter attention à l'autre. Il y a des piétons qui ont besoin de plus de place pour se déplacer. Donc une personne qui est aveugle, par exemple, qui a besoin que sa canne fasse un mouvement de gauche à droite pour pouvoir se situer, qu'on soit à pied ou à vélo, il ne faut pas s'approcher de cette personne pour lui permettre de se déplacer correctement ou lui proposer son aide éventuellement. On peut faire attention aux autres. C'est un peu le message de ce code de la rue.

Caroline Loisel (07:20)

Alors pendant nos Olympiades, olympiques et paralympiques, on se demande un peu quand même comment ça va se passer en termes de déplacement. Est-ce qu'on va pouvoir circuler avec notre voiture, rentrer à notre domicile ? Est-ce qu'il vaut mieux prendre le vélo, être à pied ? Comment on va pouvoir se repérer un peu dans les différentes zones ? C'est des couleurs, non ? J'ai cru comprendre...

Charlotte Guth (07:46)

Alors il y a effectivement un code couleur autour des zones des sites olympiques. L'objectif de ce qui est fait pendant les Jeux, c'est de concilier un peu l'accueil du public et la sécurité du public avec les déplacements du quotidien et les besoins quotidiens des Parisiennes et des Parisiens. Donc au niveau des sites olympiques, il y a un code couleur autour. Donc évidemment, au plus proche du site, on peut rentrer que si on a un billet, ça c'est logique, ou si on est un athlète. Juste avant, il y a un périmètre qui s'appelle le "périmètre noir", qui est quasiment le même. On ne peut rentrer que si on est à pied et là, on va se faire fouiller comme à l'aéroport, etc. Donc ça, c'est vraiment au plus proche de l'endroit où il y a les épreuves.

Et après, autour, il y a un "périmètre rouge" qui est proche aussi, dans lequel à pied et à vélo, on pourra rentrer sans être fouillé. Donc, on peut rentrer librement à pied et à vélo dans ces périmètres rouges. Par contre, il n'y a que certains types de personnes qui pourront rentrer. Donc, les gens qui habitent les rues concernées pourront y rentrer. Les véhicules qui ont une livraison à faire pourront y rentrer, mais uniquement aux horaires qui auront été autorisés par la préfecture, etc.

Donc les personnes qui font de l'aide à domicile, par exemple, pourront rentrer. L'ensemble des gens qui ont le droit de rentrer ne pourront entrer que si elles ont téléchargé leur pass sur une plateforme qui sera mise en ligne par la préfecture de police au printemps et qui permettra aux gens qui ont le

droit d'aller donner tous les justificatifs qui leur permettent de montrer qu'ils ont le droit. Donc ça, c'est le périmètre rouge.

Ensuite, il y a un "périmètre bleu", encore plus grand. Donc sur ce périmètre bleu, de la même manière, quand on est à pied ou quand on est à vélo, on peut circuler librement sans être fouillé. Et par contre, pour les véhicules, donc les voitures par exemple, on ne pourra pas traverser ce périmètre bleu. C'est-à-dire là où on vient et l'endroit où on veut aller, c'est en dehors du périmètre, la police va nous demander de ne pas passer par là et de contourner la zone pour ne pas rajouter du trafic de gens qui, en fait, n'ont pas spécialement besoin d'aller dans la zone en question.

Par contre, si on habite dans le périmètre, évidemment, on pourra y aller. Si on a une livraison, on pourra la faire, etc. Et là, les justificatifs sont un peu plus souples. On n'a pas besoin de s'enregistrer sur la plateforme. Il faudra montrer un justificatif à la police, montrer un bon de livraison, par exemple, pour avoir accès à la zone en question.

Caroline Loisel (09:49)

Donc toutes ces couleurs, c'est bien autour d'un site d'épreuve olympique ?

Charlotte Guth (09:53)

C'est autour d'un site et c'est activé quelques heures avant les épreuves et c'est désactivé quelques heures après.

Caroline Loisel (09:59)

D'accord, donc il y a un moment dans la journée où ces codes couleurs n'auront plus d'impact.

Charlotte Guth (10:05)

Et là on parle des sites, mais il y a aussi les mêmes périmètres pour la cérémonie d'ouverture, qui va impacter assez fortement puisqu'elle est tout autour de la Seine, et pour ce qu'on appelle les épreuves sur route, par exemple les épreuves de cyclisme, où là il y a un grand nombre de rues qui vont être fermées, comme par exemple quand il y a le Marathon de Paris ou quand il y a l'arrivée du Tour de France où on ferme un grand nombre de rues. Pour savoir à quelles heures on peut se déplacer dans quelle zone pour les deux Olympiades, on peut aller sur le site de la préfecture de police qui présente bien dès maintenant, heure par heure, jour par jour des JO, quel site est activé à quel moment et donc à quel moment la zone bleue apparaît et on ne peut plus transiter. Mais il y a déjà des déviations qui auront lieu un petit peu avant, puisqu'il y a un certain nombre de sites dans Paris qui sont des sites provisoires, et donc il y a des montages, il faut installer les gradins, etc. Donc ça, ça va entraîner des déviations qui auront lieu en amont, forcément.

Charlotte Guth (10:51)

Et donc, pour avoir les informations les plus à jour, à la fois pour cette période en amont et pendant les Jeux, pour les différents modes de déplacement sur Paris, il faut s'inscrire à la newsletter Paris Info Jeux, qui permet de recevoir les informations. On peut renseigner quel mode de transport nous intéresse, par exemple, et on recevra les informations relatives à ce mode de transport. Et on pourra avoir des infos sur les endroits où il y a des déviations qui seront mises en œuvre pendant toute la période, y compris le montage des sites, puis les Olympiades.

Caroline Loisel (11:23)

Bon alors, à t'écouter, je peux avoir l'impression, non dissimulée, que le vélo c'est quand même pas mal pour se déplacer pendant cet événement. Qu'est-ce que t'en penses ?

Charlotte Guth (11:33)

Tout à fait, c'est pas mal pour se déplacer dans la vie de tous les jours et ça sera aussi très intéressant de s'y déplacer pendant les Jeux. Pour les Jeux, on développe donc plein d'infrastructures nouvelles, donc on a à peu près 30 km de pistes qui seront livrées pour les Jeux pour permettre d'atteindre les sites et qui permettent de se déplacer partout dans Paris.

Caroline Loisel (11:50)

Elles seront gardées après ou pas ?

Charlotte Guth (11:51)

Elles seront gardées après, évidemment. Ce sera un héritage. C'est un héritage qui sera conservé pour les Jeux. Vous avez, elle est quasiment finie, une piste cyclable, rue de la Chapelle, qui permet de rejoindre l'Aréna de la Porte de la Chapelle, qui n'existait pas encore il y a quelques mois. Par ailleurs, on va aussi développer du stationnement vélo sécurisé au niveau des sites olympiques. Une fois qu'on a choisi de prendre son vélo pour aller voir son match, on pourra effectivement garer son vélo et on a essayé d'avoir des stationnements qui soient assez dimensionnés pour que si beaucoup de gens choisissent de faire du vélo, ils aient de la place pour garer leur vélo. Par exemple, au niveau de l'Aréna de la Porte de la Chapelle, on aura un stationnement gardienné et sécurisé de 600 places pour toutes les personnes qui choisiraient de venir sur le site à vélo.

Caroline Loisel (12:31)

Toi, je sais d'avance que tu vas te déplacer à vélo pendant cette période. D'où te vient cette passion ?

Charlotte Guth (12:36)

Je n'avais pas trop de passion au départ. C'est-à-dire que quand j'étais jeune, je faisais du vélo pour aller au collège, comme beaucoup de jeunes. Et puis ensuite, j'ai abandonné le vélo au profit des transports en commun quand j'ai grandi. Et en fait, j'ai fait un stage aux Pays-Bas. Et là, c'est vrai, quand on s'installe aux Pays-Bas, on vient pour découvrir la culture, donc on ne se pose pas trop la question, on s'achète un vélo parce que ça fait tellement partie aujourd'hui de la culture du pays que voilà, donc j'ai pris un vélo et je ne me suis même pas demandé pourquoi chez eux c'était si facile, mais c'était très facile. Donc j'ai beaucoup utilisé mon vélo là-bas. Et quand je suis revenue m'installer à Paris, qui est une ville que je ne connaissais pas, je me suis rendu compte au bout de quelques mois en transport en commun que je n'arrivais pas trop à connaître la ville parce que je ne connaissais que les quelques centaines de mètres autour des stations de métro. Et entre ces quartiers-là, je faisais tout dans le sous-sol. J'ai décidé de prendre mon vélo pour découvrir la ville et puis après, une fois qu'on commence, on ne s'arrête plus. Et donc je l'utilise tous les jours.

Caroline Loisel (13:24)

Et on se demande pourquoi on ne l'a pas fait avant.

Charlotte Guth (13:31)

Et on se demande exactement pourquoi on ne l'a pas fait plus tôt.

Caroline Loisel (13:33)

Alors tes bons plans, c'est quoi tes meilleurs trajets à vélo à Paris ?

Charlotte Guth (13:36)

Alors mes meilleurs trajets, mon trajet de cœur, puisque c'est un trajet que j'ai utilisé pendant quasiment dix ans, c'est le Canal Saint-Martin et le Canal de l'Ourcq. Des ouvrages incroyables, c'est très beau, c'est très calme sur certains endroits. Sur certains endroits, au niveau des familles, avec des enfants, c'est un plaisir de prendre ces axes-là. Et les autres grands moments que j'aime beaucoup quand je me déplace à vélo dans Paris, c'est franchir la Seine, passer les ponts de Paris, dans le cœur historique de Paris, c'est des vues incroyables sur des bâtiments parmi les plus beaux du monde, donc la Conciergerie, la Tour Eiffel, le Grand Palais, et j'aime beaucoup ces trajets-là. Je ralentis sur les ponts pour avoir plus de temps, pour profiter de la vue. En tout cas, pour moi, le vélo, c'est tout le temps, par tous les temps, avant les Jeux, pendant les Jeux, après les Jeux. Et c'est ce que je conseille à toutes les personnes qui peuvent faire du vélo, faites du vélo.

Caroline Loisel (14:21)

Donc en gros, il faut qu'on se dépêche parce que sinon, on va trop regretter après. Merci Charlotte.

Charlotte Guth (14:27)

Merci.

Caroline Loisel (14:28)

Je suis Caroline Loisel et vous venez d'écouter Enjeux, un podcast de la Ville de Paris, produit par Louie Creative, l'agence de création de contenu de Louie Média. Merci à Charlotte Guth pour sa participation.

Kenza Helal-Hocke a supervisé la production pour Louie Creative, en collaboration avec Sandra Berkouche pour la Ville de Paris. Martin Venturini a réalisé et mixé cet épisode et composé sa musique.

Enjeux est à retrouver là où vous aimez écouter vos podcasts, Apple Podcasts, Deezer ou Spotify. Vous pouvez nous laisser des étoiles, des commentaires et surtout en parler autour de vous. Vous pouvez également réagir et continuer de nous suivre sur LinkedIn et sur le compte Instagram @paris_maville. Abonnez-vous à la newsletter Paris Info Jeux et personnalisez vos infos pour profiter au mieux de cet événement. Et pour plus d'informations sur les Jeux olympiques et paralympiques, rendez-vous sur paris.fr. Dans le prochain épisode, nous aurons l'occasion de parler de propreté. À bientôt !